

## Grenelle de l'éducation Atelier Revalorisation

Séance 1, Mercredi 18 novembre 2020 matin

### Présent-es :

OS : FSU (2), CGT (1), SNE (1), UNSA (1), SNEC-CFTC (1)

Association : FCPE (1)

Société civile : Dominique Laurent (DRH Schneider), M Lecompte (DRH d'une entreprise), Corinne Eginer (IEN 1<sup>er</sup> degré Bondy), Annaïck Frappart (prof en lycée), Josiane Jaussaud-Bara (PE, directrice d'école de 2 classes, PEMF), Xavier Mouchard (proviseur), Ilana Cicurel (députée européenne) et M Legal (SG Rectorat bordeaux)

MEN organisateur : Marie-Pierre Luigi (présidente), Guy Waïss (SG) et Laura Gelis

La Présidente a voulu en introduction évoquer les « *choses qui ont été faites ces dernières années* » en citant maladroitement tout aussi bien le PPCR, le passage de l'ISAE de 400 € à 1200 € pour le premier degré, la possibilité d'avoir 2HSA dans son service pour le second degré et l'augmentation de la prime REP+. Elle a ensuite présenté très rapidement les mesures du ministre Blanquer du lundi 16 novembre.

Le point de départ de ce premier atelier : **Revalorisation des rémunérations : quelles populations visées ?** sera le point d'arrivée de la Présidente. Au-delà des constats résultant des comparaisons nationales et internationales et des objectifs généraux qui en ressortent, et sans exclure aucun corps enseignant de la réflexion, y a-t-il des catégories d'enseignants qui seraient plus particulièrement concernées par une revalorisation des rémunérations ?

- a. néo titulaires et débuts de carrière ?
- b. professeurs des écoles ?
- c. contractuels...

### Ce que l'on a porté pour la FSU

- Questions sur la loi de programmation promise par le ministre.
- La revalorisation c'est :
  - o Pour l'ensemble des personnels de l'éducation : pas seulement les enseignant-es mais aussi AESH, AED, CPE, PsyEN...
  - o Sur l'ensemble de la carrière, tout le monde doit bénéficier d'une amélioration de traitement (tout en traitant des problèmes spécifiques : le début de carrière, le rattrapage du corps plus jeune des PE) ;
  - o De l'indiciaire (l'indemnitaire ne compte pas pour la retraite) et/ou une augmentation de la valeur du point d'indice (sujet interministériel qui doit mobiliser l'ensemble du gouvernement).
- A l'intérieur des corps enseignants, s'inscrire dans une dynamique de rattrapage spécifique pour les PE, cela peut passer dans l'immédiat par le doublement de l'ISAE et par une augmentation du ratio d'accès à la HC (les ratios ont été pendant très longtemps plus bas pour les PE que pour les autres corps enseignants) Les HSA, contrairement à la présentation qui en a été faite, ne peuvent être considérées comme de la revalo puisque cela correspond au paiement d'un travail supplémentaire. Par ailleurs elles sont discriminatoires (les femmes

en prennent moins) et sont une augmentation de la charge de travail et un élément d'épuisement professionnel que le ministre a retenu contre l'opposition unanime des organisations syndicales en CTM.

- L'attractivité nécessite une amélioration des rémunérations et il faut se souvenir que le traitement brut d'un-e certifié-e stagiaire représentait 2 SMIC en 1981 (contre 1,2 aujourd'hui). Cela doit aussi passer par la mise en place de pré-recrutements rémunérés.
- Contre l'augmentation de la part du mérite dans la rémunération et l'individualisation des carrières avec la redéfinition de nos métiers.
- Pour une réflexion sur la fin de carrière.

### Note d'ambiance

- L'objectif de cet atelier semble moins clair à mesure que la réunion avance. En gros, il s'agit d'un laboratoire d'idée (au sein de l'incubateur qu'est le grenelle, vive la start-up nation) où il ne faut pas trop faire dans le technique, d'ailleurs les décisions et les montants seront renvoyés dans le cadre de l'agenda social (alors qu'à la DGRH on nous a dit que le plan de programmation pluriannuel était du ressort du grenelle).
- Au bout de plus d'1h30 de discussion, la présidente relance la discussion avec 3 questions, le mêmes qu'en début de réunion.
- Volonté de ne pas trop laisser la parole aux OS avec pour conséquence les prises de paroles des autres invité-es (les DRH, IEN, proviseurs et prof choisis par l'administration) sur les problématiques notamment de reconnaissance du mérite, l'inexistence des heures sup dans le 1<sup>er</sup> degré.
- Insistance sur la problématique que les enseignant-es représentent une masse salariale importante (et en augmentation en raison du vieillissement des corps d'enseignant-es), donc une augmentation pour tous aura une conséquence importante pour le budget de l'Etat. D'avantage d'éléments statistiques nous serons fournis (une demande sera faite aux directions d'administration centrale)
- Impression d'une volonté :
  - o de « diviser pour mieux régner » en opposant 1<sup>er</sup> et 2<sup>nd</sup> degré, titulaires et contractuel-es ;
  - o de mettre le mérite au centre de la question de la revalorisation
- Contractuel-les :
  - o Pour les non enseignant-es (AESH, AED) : attendre l'autorisation 'englober ces personnels.
  - o Pour les enseignant-es : ils sont intéressés par voir évoluer leur rémunération (avec des intentions pas très explicites) et sur les possibilités de reconversion professionnelle des gens du privé vers l'enseignement autour de 40 ans (en posant aussi la question du reclassement à l'issue du concours).